

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL NATIONAL
DU 5 MAI 2022



Le Conseil national du 19 avril 2022 a donné mandat au Premier Secrétaire et au Bureau national
« Pour engager les discussions permettant de construire le rassemblement et d'aboutir à un socle de combats communs et à des candidatures communes de la gauche et de l'écologie partout où cela sera possible ».

Ce mandat était extrêmement clair, il a guidé l'ensemble des actions engagées par la direction du parti, il a débouché sur une proposition d'accord entre La France insoumise et le Parti socialiste, accord qui s'inscrit dans le cadre d'un rassemblement à 4 : EELV, PCF, LFI et PS, au sein de la **« Nouvelle Union populaire écologique et sociale ».**

1 _ Écouter nos électeurs et faire le choix de l'union

Au terme de l'élection présidentielle, malgré une campagne déterminée et combative, nous avons obtenu avec notre candidate Anne Hidalgo 1,7 % des suffrages de nos concitoyens soit 600 000 voix. Les électrices et électeurs de gauche se sont massivement portés sur la candidature de Jean-Luc Mélenchon qui a totalisé près de 7 700 000 voix.

Après avoir contribué à la victoire d'Emmanuel Macron dans le seul but de faire barrage à l'extrême droite, nous sommes désormais engagés dans la préparation des élections législatives.

Notre Conseil national avait donné mandat à la direction pour négocier sans exclusive avec toutes les forces de la gauche et de l'écologie. Pour les élections législatives, le PCF et EELV ont choisi de discuter prioritairement avec LFI qui avait, de son côté, exclu a priori de discuter avec nous. Nous avons ouvert des canaux de discussion avec l'ensemble de ces forces en conformité d'ailleurs au souhait exprimé par 93 % des sympathisants de gauche, nous nous sommes replacés au cœur du débat à gauche et nous avons abouti à un projet d'accord avec LFI qui s'inscrit dans un rassemblement plus large à 4 : EELV, PCF, LFI et PS, au sein de la **« Nouvelle Union populaire écologique et sociale ».**

Partout autour de nous les citoyens nous demandent de faire l'union, de cesser les divisions, pour offrir une alternative de gauche à la politique menée par Emmanuel Macron. Devions-nous ignorer cet appel et cette espérance ? Devions-nous rester isolés et impuissants à l'écart du rassemblement qui est aujourd'hui devenu une réalité ?

Ce rassemblement est nouveau, il nous bouscule, nous n'y sommes pas majoritaires, nous n'y retrouvons pas toutes nos idées, mais il est devenu celui de la gauche et de l'écologie, qui est notre camp, le seul possible ; il porte un projet qui a évolué et dans lequel nous pouvons nous reconnaître.

Ce rassemblement nous replace au cœur de la gauche, il répond au désir d'union exprimé par les citoyens et fait se lever un espoir de victoire facteur de mobilisation et de dynamique collective.

2 _ Un socle programmatique cohérent avec nos principes et que nous avons largement nourri

Nous n'avons rien cédé de nos principes. Nous sommes profondément européens et nous le restons. Nous voulons changer le cours néolibéral de l'Europe. Face aux blocages de l'UE et pour mettre en œuvre notre projet commun nous acceptons de déroger transitoirement à certaines règles européennes dans le respect de l'État de droit. La France n'a jamais respecté le pacte de stabilité, pour ne donner que cet exemple. Le texte qui nous lie précise qu'il n'y aura ni sortie de l'Europe ni sortie de l'euro, et que la France sera pleinement engagée dans les politiques européennes avec comme objectif d'en changer le cours, mais aussi les règles, et également les traités.

La plateforme proposée réaffirme le principe d'une « République laïque et universaliste ». S'agissant de la guerre qui se déroule à nos portes, elle prend position sans ambiguïté « face aux atrocités décidées par Vladimir Poutine nous défendons la liberté et la souveraineté de l'Ukraine ».

Les propositions mises en avant combinent des marqueurs de LFI, des points que nous avons en commun depuis toujours, et de nombreuses propositions portées dans le projet de notre parti et celui de notre candidate. La justice sociale et écologique est le point de convergence de ce projet qui est un compromis sur lequel nous pouvons nous engager.

3 _ Donner au PS un groupe parlementaire et faire progresser le nombre de nos député-e-s

Le volet électoral de cet accord est ressenti douloureusement dans certaines fédérations. Dans beaucoup de départements, l'accord conclu ne permet pas de suffisamment traduire la force de notre maillage militant ni le rôle majeur de nos élus locaux.

Mais cet accord permettra d'atteindre nos objectifs socles. 1,7 % de voix à la présidentielle, cela voulait dire 31 circonscriptions. Nous en avons obtenu 70 en rendant possible le maintien d'un groupe qui sera renforcé à l'Assemblée nationale, ce qui était notre

principal objectif et la clé de notre autonomie politique au lendemain de ces élections. Nous préservons ainsi la position du Parti socialiste au cœur de gauche et du paysage politique et nous préparons l'avenir. En cas de victoire de la « Nouvelle Union populaire écologique et sociale », aucune décision ne sera possible au Parlement sans notre soutien.

Passé le choc de nos ambitions déçues et de nos doutes, nous pouvons être fiers de répondre à l'appel des femmes et hommes qui attendent et espèrent. Nous avons le pouvoir de changer le cours de ces cinq prochaines années.

Nous pouvons éviter la retraite à 65 ans, la stigmatisation des bénéficiaires du RSA, la destruction programmée de nos services publics. Et symétriquement, nous pouvons augmenter le pouvoir d'achat des Français, engager la transition écologique, rendre leur dignité aux premiers de corvée...

Nous ne manquerons pas à notre devoir.

Nous serons là.

En fidélité à notre histoire et à nos combats.

C'est en tenant compte de tous ces éléments que le Conseil national du Parti socialiste, réuni le 5 mai 2022,

- Donne quitus à la direction nationale pour le mandat qui lui avait été confié lors du Conseil national du 19 avril,
- Ratifie la proposition d'accord qui lui est soumise et confirme l'engagement du Parti socialiste au sein de « *Nouvelle Union populaire écologique et sociale* »,
- Donne mandat au Premier Secrétaire et au Bureau national pour en finaliser l'ensemble des volets, dont les candidatures socialistes, et agir dans le cadre du pilotage de la campagne qui sera menée en commun avec nos partenaires pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022.



Résolution de soutien à Lamia El Aaraje dans la 15^{ème} circonscription de Paris

Le Conseil National mandate notre délégation de négociation avec la LFI, dans le cadre de l'accord existant, pour réparer l'injustice qui a conduit à ne pas retenir la candidature de Lamia El Aaraje, 34 ans, seule députée socialiste sortante favorable à l'unité à ne pas être intégrée aux candidatures de la Nouvelle Union Populaire sociale et écologique. Pourtant Lamia a été élue largement ds la 15^{ème} circonscription de Paris il y a moins d'un an, et a honoré son mandat et la gauche par sa proximité avec les citoyennes et citoyens du 20^{ème} arrondissement de Paris, et par ses combats remarquables et déterminés pour la justice sociale face à la droite libérale de la majorité LREM.

